

Circulation & Stationnement

Analyse de l'enquête

INTRODUCTION	3
MÉTHODOLOGIE	3
PARTIE 1 – LA VITESSE DE CIRCULATION	4
Question n°1 – Comment qualifieriez-vous la vitesse de circulation à Bois-Guillaume	4
Question n°2 – Selon-vous, quelle serait la limitation de vitesse idéale sur l'ensemble de la ville de Bois-Guillaume ?	4
Question n°3 Concernant la limitation de la vitesse à 30 km/h, diriez-vous :	5
Question n°4 – Seriez-vous favorable au passage de certaines rues de la ville à 30 km/h :	5
Question n°5 – Si vous deviez passer certaines rues de la ville à 30km/h, ce serait :	6
Question n°6 – Souhaitez-vous nous faire part d'une remarque concernant la vitesse de circulation dans la ville ?	7
PARTIE 2- LE STATIONNEMENT	8
Question n°1 – Concernant le stationnement à Bois-Guillaume, diriez-vous que vous êtes	8
Question n°2 Quel qualificatif utiliseriez-vous pour décrire le stationnement à Bois-Guillaume :	8
Question n°3 Seriez-vous favorable à une réglementation du stationnement à Bois-Guillaume.....	9
Question n°4 – Si nous mettions en place le scénario n°1 dans certaines rues de Bois-Guillaume seriez-vous :	10
Question n°5 – Pouvez-vous nous expliquer votre réponse à la question précédente.....	10
Question n°6 – Concernant la mise en place de cette zone bleue, le temps maximum de stationnement devrait être :	11
Question n°7 – Selon vous, la mise en place d'une zone bleue devrait se faire :	12
Question n°8 – Si nous mettions en place le scénario n°2 à Bois-Guillaume seriez-vous :	13
Question n°9 – Pouvez-vous nous expliquer votre réponse à la question précédente.....	13
Question n°10 – Selon vous après quelle durée de parcage, le stationnement devrait-il être payant :	14
Question n°11 – Selon vous, sur quelle plage horaire le stationnement devrait-il devenir payant ? (Après la durée de parcage identifiée):	15
Question n°12 Souhaitez-vous nous faire part d'une remarque concernant le stationnement ?	15
CONCLUSION	17

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'élaboration de son plan de circulation, la ville de Bois-Guillaume a souhaité recueillir l'avis de ses habitants sur la vitesse de circulation de la ville ainsi que sur le stationnement. Dans ce cadre, la ville a lancé une enquête à destination de tous les Bois-Guillaumais et Bois-Guillaumaises afin de leur permettre de s'exprimer sur ces sujets. Des ateliers de travail avec les conseils de quartier ont également été organisé sur ces mêmes sujets.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été construite en deux parties, une première sur la vitesse et une seconde sur le stationnement, qui comprenait deux scénarios d'encadrement du stationnement.

Au sein de la première partie, les questions visaient à établir un premier avis général des habitants sur la manière dont est perçue la vitesse de circulation par les Bois-Guillaumais. Ensuite une série de questions, permettait d'interroger la population sur de potentielles évolutions des limitations de vitesse dans la ville, et a permis de recueillir les sentiments des Bois-Guillaumais et Bois-Guillaumaises sur ces évolutions éventuelles.

La deuxième partie reprenait la même méthodologie que la première, avec une première série de questions pour recueillir l'avis des habitants de Bois-Guillaume sur leur perception du stationnement dans l'état actuel. À la suite de cette deuxième partie, deux scénarios sont proposés. Les répondants disposaient d'une série de questions permettant de s'exprimer sur l'acceptabilité de chaque scénario d'une part et pour préciser l'application d'autre part.

Enfin, à chaque étape de l'enquête, les répondants ont eu l'opportunité de s'exprimer librement, soit sur une question précise, soit de manière plus générale.

L'enquête a été réalisée en ligne sur la plateforme de participation citoyenne de la ville : <https://bois-guillaume.citizenlab.co/fr-FR/>.

L'enquête a été accessible du 22 mai 2023 - 18 juillet 2023 et a recueilli 408 réponses. Le temps moyen de remplissage est de 13 minutes 41 secondes. Le taux de déperdition est de 16,6%.

Pour toute question sur la méthodologie, vous pouvez nous contacter sur : concertation@ville-bois-guillaume.fr

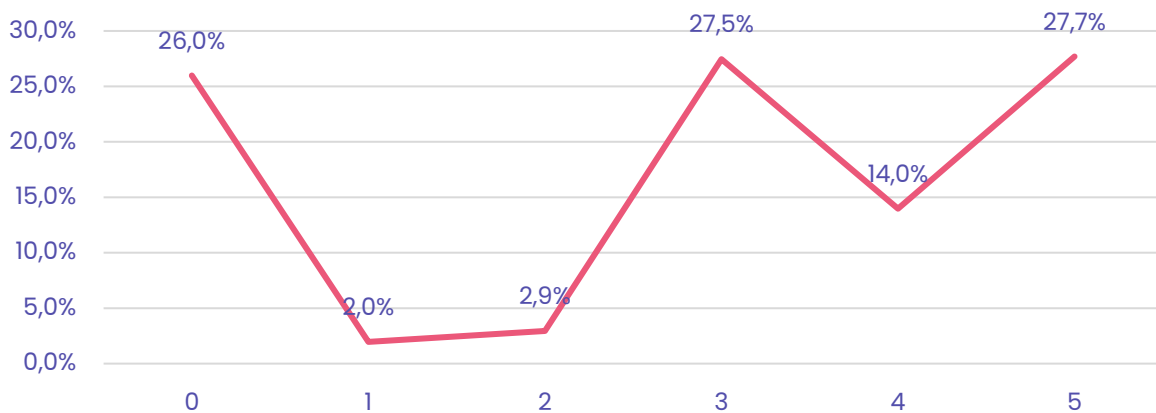
PARTIE 1 – LA VITESSE DE CIRCULATION

Question n°1 – Comment qualifieriez-vous la vitesse de circulation à Bois-Guillaume

408 répondants

Échelle de 1 à 5
1 = Je trouve que la vitesse ne pose pas de difficulté
3 = Je trouve que la vitesse est modérée
5 = Je trouve que la vitesse est excessive

Comment qualifieriez-vous la vitesse de circulation à Bois-Guillaume ?



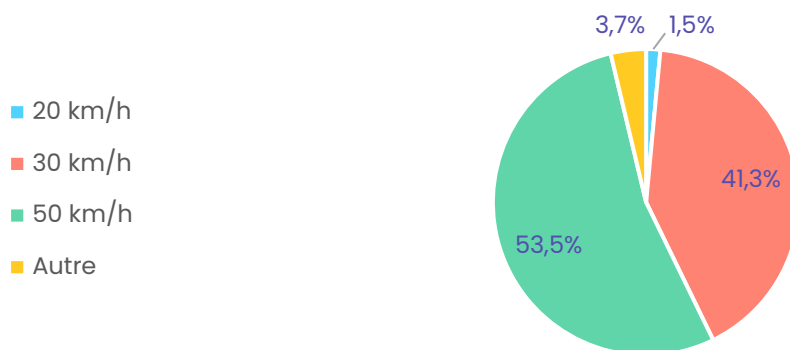
⇒ 69,2% des répondants, qualifient la vitesse de circulation à Bois-Guillaume de modérée à excessive.

Question n°2 – Selon-vous, quelle serait la limitation de vitesse idéale sur l'ensemble de la ville de Bois-Guillaume ?

408 répondants

20 km/h ; 30 km/h ; 50 km/h ; autre

Selon-vous, quelle serait la limitation de vitesse idéale sur l'ensemble de la ville de Bois-Guillaume ?



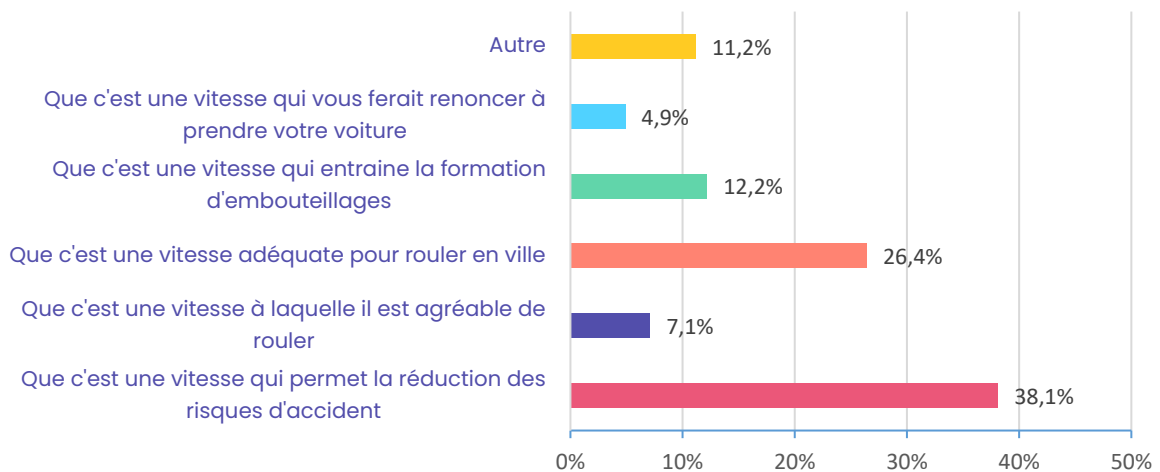
⇒ Les avis sont partagés parmi les répondants, 53,5% considèrent que 50km/h est la vitesse idéale sur la ville quand 41,3% considèrent que 30km/h serait préférable.

Question n°3 Concernant la limitation de la vitesse à 30 km/h, diriez-vous :

Plusieurs réponses possibles

1. Que c'est une vitesse qui permet la réduction des risques d'accident
2. Que c'est une vitesse à laquelle il est agréable de rouler
3. Que c'est une vitesse adéquate pour rouler en ville
4. Que c'est une vitesse qui entraîne la formation d'embouteillages
5. Que c'est une vitesse qui vous ferait renoncer à prendre votre voiture
6. Autre

Concernant la limitation de la vitesse à 30 km/h, diriez-vous :



⇒ La vitesse à 30km/h est majoritairement perçue comme étant une vitesse qui est adéquate pour rouler en ville et qui permet la réduction des risques d'accident

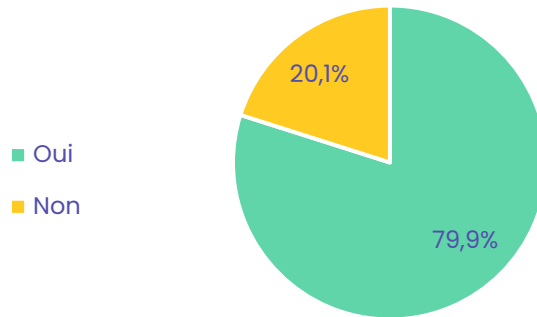
Parmi les réponses autres, vous êtes nombreux à écrire que 30km/h serait adéquate sur certaines zones comme le cœur de ville, les abords des écoles, que c'est une vitesse qui permet la cohabitation avec les vélos, mais qu'il y a certains grands axes sur lesquels il faut préserver à 50km/h.

Question n°4 - Seriez-vous favorable au passage de certaines rues de la ville à 30 km/h :

408 répondants

Oui ; Non

Seriez-vous favorable au passage de certaines rues de la ville à 30 km/h :

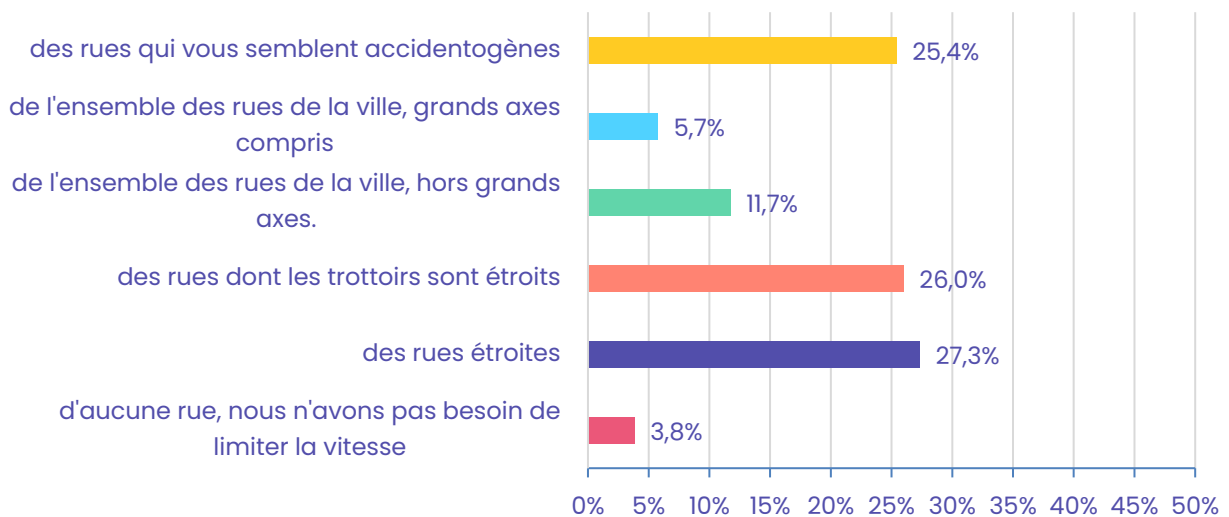


⇒ Vous êtes presque 80% à être favorables au passage de certaines rues de la ville à 30km/h

Question n°5 – Si vous deviez passer certaines rues de la ville à 30km/h, ce serait :
Plusieurs réponses possibles

- | |
|---|
| 1. d'aucune rue, nous n'avons pas besoin de limiter la vitesse. |
| 2. des rues étroites |
| 3. des rues dont les trottoirs sont étroits |
| 4. de l'ensemble des rues de la ville, hors grands axes. |
| 5. de l'ensemble des rues de la ville, grands axes compris |
| 6. des rues qui vous semblent accidentogènes |

Si vous deviez passer certaines rues de la ville à 30km/h, il s'agirait :



⇒ Les rues qui ont recueilli le plus de votes, sont les rues étroites et dont les trottoirs sont étroits, ainsi que les rues pouvant être accidentogènes.

Question n°6 – Souhaitez-vous nous faire part d'une remarque concernant la vitesse de circulation dans la ville ?

Expression libre – Résumé des remarques

Concernant la limitation à 30 km/h

- Il faut appliquer la mesure des 30 km/h avec discernement pour ne pas freiner la fluidité de la circulation sur les axes qui ne posent pas de difficulté.
- 30 km/h aux endroits où il y a des piétons (Près des forêts, marchés, etc.)
- A l'exception de la route de Neufchâtel où rouler à 50kms/h est possible à des endroits précis et signalés, le reste des rues de BG devrait être limité à 30kms/h.

Concernant la limitation à 50km/h

- Mieux vaut une vitesse à 50 km/h dans la plupart des rues et qui soit respectée plutôt qu'une vitesse globale à 30 km/h qui ne soit jamais respectée. 30 km/h dans certains quartiers est suffisant.

Les écoles

- Limiter la vitesse autour des écoles à certaines heures.

Signalisation et aménagements routiers

- Certaines portions de rues demanderaient un aménagement de la chaussée qui impose une réduction de la vitesse (dans le cas d'intersections avec peu de visibilité par ex.)
- Favoriser le contournement de la ville pour qu'elle soit moins traversée.
- Placer des ralentisseurs dissuasifs dans certaines rues notamment dans le Mont Fortin.
- Il faudra pour cela aménager des ralentisseurs, des plateaux, des chicanes et des Stop.

Remontés accidentogènes

- Certains pensent que le haut de la rue Delarue Leroy est un circuit automobile (dans le sens de la montée). Surtout le soir et le week-end
- La route de Neufchâtel est dangereuse.
- Et la nuit nous avons des voitures à fond avec des dérapages freins à main

Signalement flux et vitesses importants

- La vitesse est trop élevée dans les lotissements
- Trop élevée sur l'axe République
- Vitesse excessive rue Giroit
- Vitesse excessive de 5 h 30 à 8 h 30 route de Darnétal

Respect du code de la route

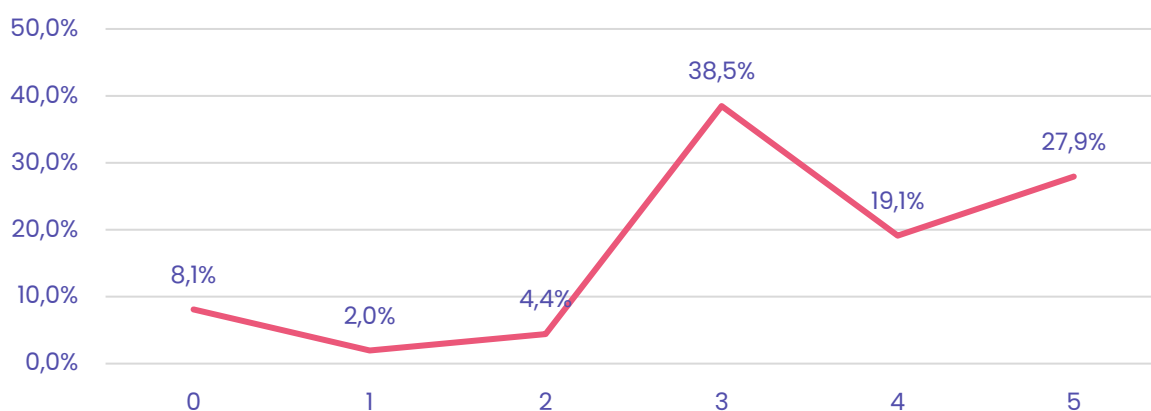
- La vitesse n'est pas le problème, le problème c'est la dangerosité de certains conducteurs (Stops glissés, refus de priorité, manque d'anticipation, dépassements inappropriés, nervosité, incivilités). Il faudrait plutôt renforcer les contrôles là-dessus, car passer à 30km/h ne résoudra pas ces problèmes-là.

PARTIE 2- LE STATIONNEMENT

Question n°1 – Concernant le stationnement à Bois-Guillaume, diriez-vous que vous êtes
408 répondants

<p>Échelle de 1 à 5 1 = Totalement insatisfait 3 = Moyennement satisfait 5 = Totalement satisfait</p>

Concernant le stationnement à Bois-Guillaume, diriez-vous que vous êtes :



⇒ 47 % des répondants s'estiment satisfaits, voire très satisfaits du stationnement à Bois-Guillaume, quand le reste des répondants est moyennement satisfait pour 38,5% d'entre eux, et 14,5% sont insatisfaits.

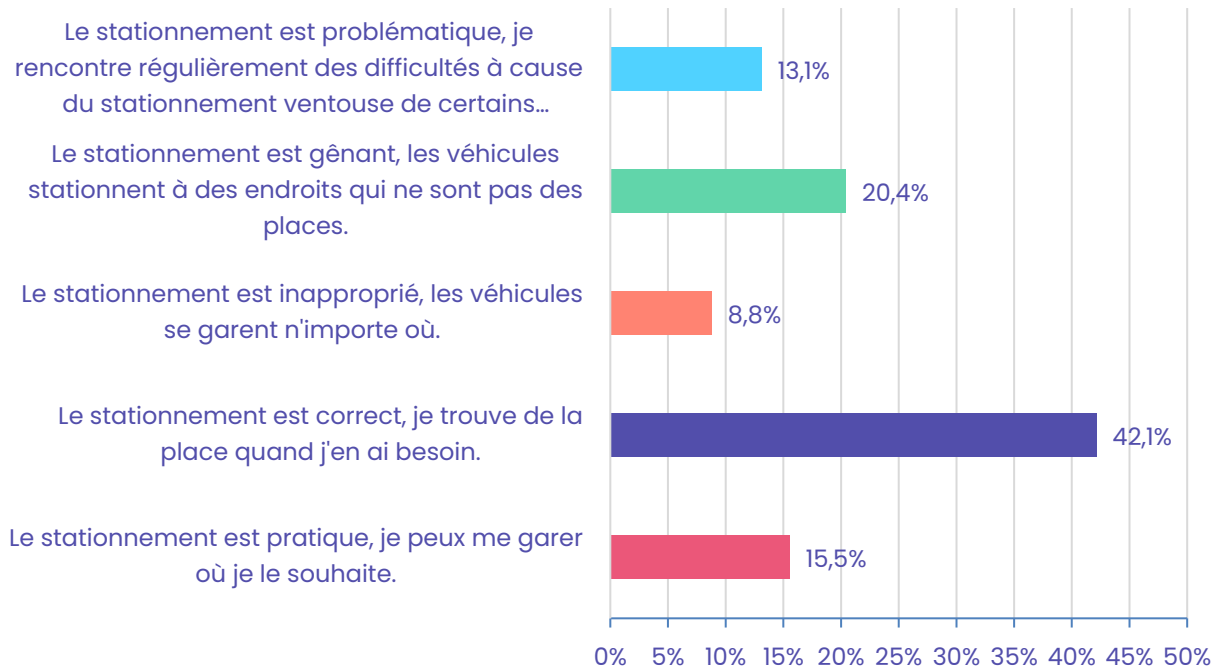
Globalement plus de la moitié des répondants sont moyennement satisfaits ou moins.

Question n°2 Quel qualificatif utiliseriez-vous pour décrire le stationnement à Bois-Guillaume :

Plusieurs réponses possibles

<p>Le stationnement est pratique, je peux me garer où je le souhaite. Le stationnement est correct, je trouve de la place quand j'en ai besoin. Le stationnement est inapproprié, les véhicules se garent n'importe où. Le stationnement est gênant, les véhicules stationnent à des endroits qui ne sont pas des places. Le stationnement est problématique, je rencontre régulièrement des difficultés à cause du stationnement ventouse de certains véhicules.</p>

Quel qualificatif utiliseriez-vous pour décrire le stationnement à Bois-Guillaume :



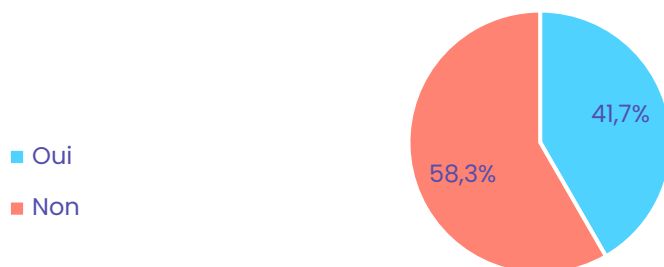
⇒ Plus de 55 % considèrent que le stationnement est correct, voire pratique, quand plus de 43% considèrent qu'il est problématique ou inapproprié, voire gênant.

Question n°3 Seriez-vous favorable à une réglementation du stationnement à Bois-Guillaume

408 répondants

Oui ; Non

Seriez-vous favorable à une réglementation du stationnement à Bois-Guillaume ?



⇒ L'avis des répondants est très partagé sur cette question, 58,3% des répondants ne sont pas favorables à une réglementation quand 41,7% le sont.

Nous allons maintenant vous demander votre avis sur différents scénarios

Scénario n°1

L'ensemble du stationnement de la ville devient un stationnement dit "Zone Bleue".

Un stationnement en zone bleue est un espace de voirie proposé aux conducteurs qui cherchent à délaissier leur véhicule pour une durée déterminée. Les automobilistes qui possèdent un disque de stationnement conforme aux normes européennes peuvent s'y garer durant un temps limité.

Le stationnement reste gratuit.

Question n°4 - Si nous mettons en place le scénario n°1 dans certaines rues de Bois-Guillaume seriez-vous :

Plusieurs réponses possibles

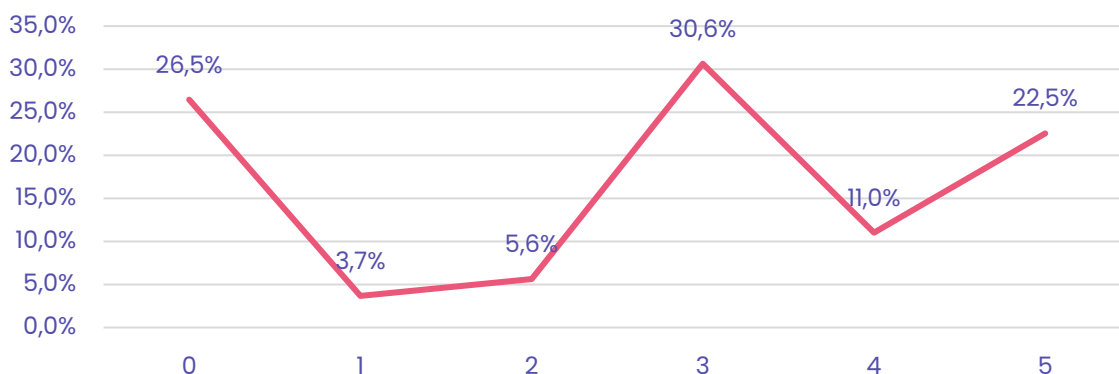
Échelle de 1 à 5

1 = Totalemnt insatisfait

3 = Moyennement satisfait

5 = Totalemnt satisfait

Si nous mettons en place le scénario n°1 à Bois-Guillaume seriez-vous :



⇒ L'avis des répondants est une fois encore très partagé, 26,5% seraient totalement insatisfaits de la mise en place du scénario n° 1, ils sont presque autant 22,5% à être totalement satisfaits. 30,6% seraient, eux, moyennement satisfaits.

Question n°5 - Pouvez-vous nous expliquer votre réponse à la question précédente

Expression libre - Résumé des commentaires

0 - Totalemnt insatisfait

- Trop contraignant à certains endroits
- Le stationnement doit rester gratuit pour les riverains
- Impossible à faire respecter.

1 - Insatisfait

- La zone bleue ne réduit pas l'usage de la voiture pour les petits déplacements qui pourraient se faire à pied ou à vélo car l'offre reste identique.
- Le problème est, de mon point de vue, le stationnement à des emplacements qui ne sont pas prévus pour cela.

2 - Insatisfait

- Pour des courts stationnements et donc de petites démarches autant privilégier la mobilité douce ...
- Le stationnement est facile, je ne vois pas l'intérêt d'ajouter une réglementation.

3 - Moyennement satisfait

- Pour des parkings (et non places sur la voirie) utilisés pour les commerces ou les arrêts de bus, le disque bleu est intéressant. Pour les autres rues, nous sommes globalement sur une ville résidentielle.
- Le périmètre de stationnement "zone bleue" doit être limité car la ville BG est une zone résidentielle et les habitants de BG doivent pouvoir garer -sans limite, leur auto à proximité de leur habitation.
- La zone bleue de 4h est satisfaisante et est fait de+ en + mais devrait être que dans les quartiers très fréquentés comme près des cliniques ou la mairie.
- Si les professionnels qui travaillent sur place ont un "macaron" leur permettant de stationner toute la journée, d'accord sinon...non !

4 - Satisfait

- Eviter les voitures ventouses sur les zones à forte densité et/ou forte activité (commerces).
- Dans des zones à fortes rotations de stationnement centre-ville mairie.
- Plus de roulement sur les places à proximité des commerces et des écoles.
- La zone bleue est utile dans certaines zones mais inapplicable dans d'autres.

5 - Très satisfait

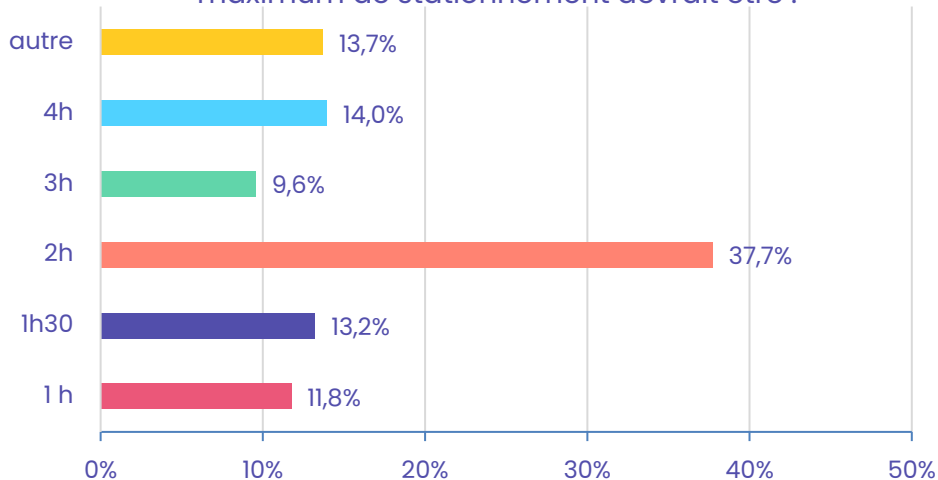
- Cela dépend des rues
- Cela limiterait les abus
- Cela permet de réguler le stationnement
- Limiter les voitures ventouse devant les commerces.
- Cela va dépendre des lieux, OK proche des commerces, inutile dans les zones d'habitation

Question n°6 - Concernant la mise en place de cette zone bleue, le temps maximum de stationnement devrait être :

408 répondants

1 h ; 1h30 ; 2h ; 3h ; 4h

Concernant la mise en place de cette zone bleue, le temps maximum de stationnement devrait être :



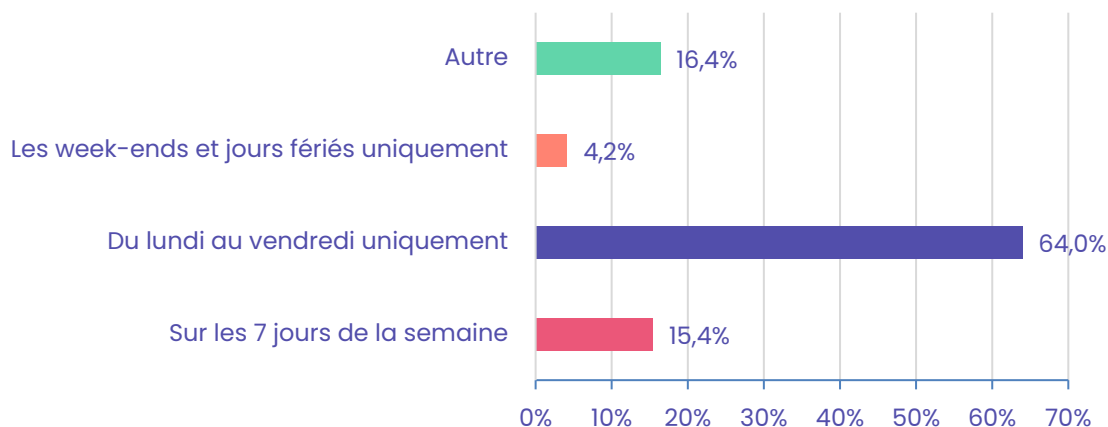
⇒ Les répondants considèrent, en majorité, que le temps de stationnement devrait être au maximum de 2h.

Question n°7 – Selon vous, la mise en place d'une zone bleue devrait se faire :

408 répondants

Sur les 7 jours de la semaine
Du lundi au vendredi uniquement
Les week-ends et jours fériés uniquement

Selon vous, la mise en place d'une zone bleue devrait se faire :



⇒ Les répondants, considèrent en grande majorité que la mise en place d'une zone bleue devrait se faire du lundi au vendredi uniquement.

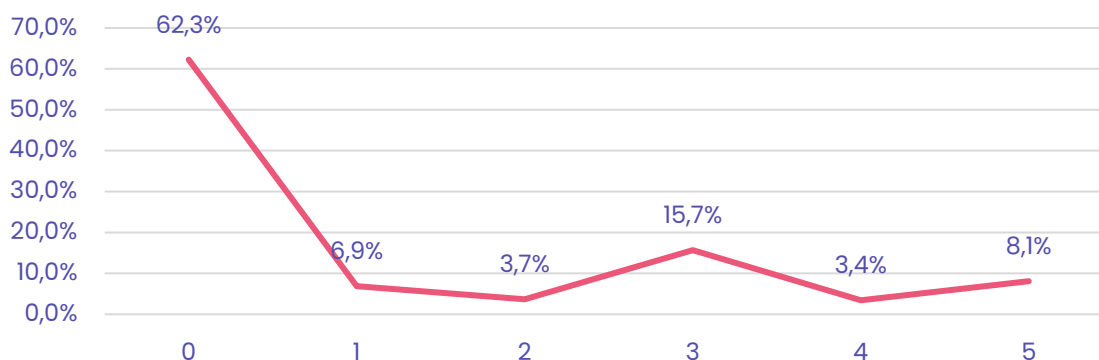
Scénario n°2

Par exemple, entre 9h et 19h, dans certaines rues de la ville, le stationnement devient payant après une durée identifiée. (Exemple après 1h de stationnement)

Question n°8 – Si nous mettions en place le scénario n°2 à Bois-Guillaume seriez-vous :
408 répondants

Échelle de 1 à 5 1 = Totalemment insatisfait 3 = Moyennement satisfait 5 = Totalemment satisfait

Si nous mettions en place le scénario n°2 à Bois-Guillaume seriez-vous :



⇒ Les répondants, dans une large majorité, seraient totalement insatisfaits sur la mise en place du scénario n°2.

Question n°9 - Pouvez-vous nous expliquer votre réponse à la question précédente
Expression libre - Résumé des commentaires

0 - Totalemment insatisfait

- Le stationnement doit rester gratuit
- Commençons par des "zones bleues"
- Le stationnement me satisfait et je souhaite limiter nos contraintes dans une vie déjà très, trop réglementée
- Trop contraignant
- Nous ne sommes pas encore dans un centre-ville trop important. Faire l'expérience de la zone bleue me paraît un bon début.
- Marre de payer pour tout :)

1 - Insatisfait

- Ça peut être problématique pour les riverains
- Tout dépend des lieux où cela se ferait

2 - Insatisfait

- Je n'aime pas particulièrement les méthodes coercitives
- Je préfère la zone bleue.

3 - Moyennement satisfait

- Fonction des rues concernées
- Le stationnement payant n'est pas toujours la solution au stationnement gênant et dangereux
- Je suis foncièrement récalcitrant au stationnement payant, même si je comprends la nécessité de limiter ce dernier dans le temps.

4 - Satisfait

- La contrainte financière permet de limiter le stationnement ventouse
- Je pense que c'est plus simple de mettre en place ce type de système, plus incitatif à ne pas prendre trop régulièrement son véhicule - nous venons d'une ville où ce type de stationnement était mis en place et le contrôle était plus simple

5 - Très satisfait

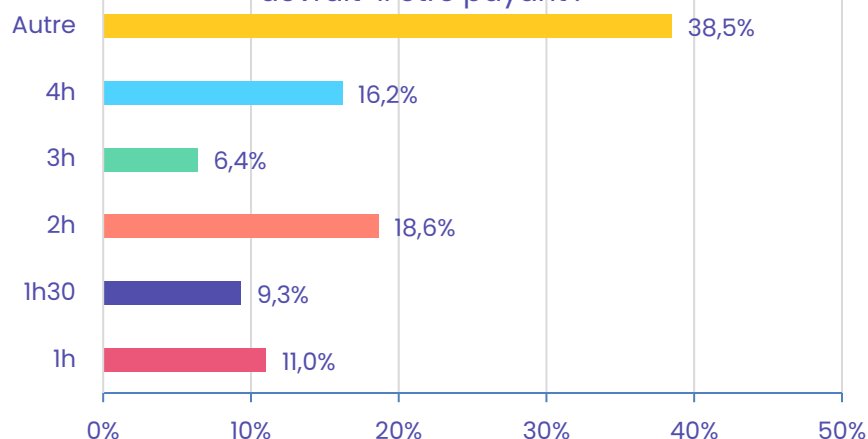
- Il y a des rues où c'est inutile
- Moins de véhicules en ville
- Cela limiterait les abus

Question n°10 - Selon vous après quelle durée de parcage, le stationnement devrait-il être payant :

408 répondants

1h ; 1h30 ; 2h ; 3h ; 4h

Selon vous après quelle durée de parcage, le stationnement devrait-il être payant :



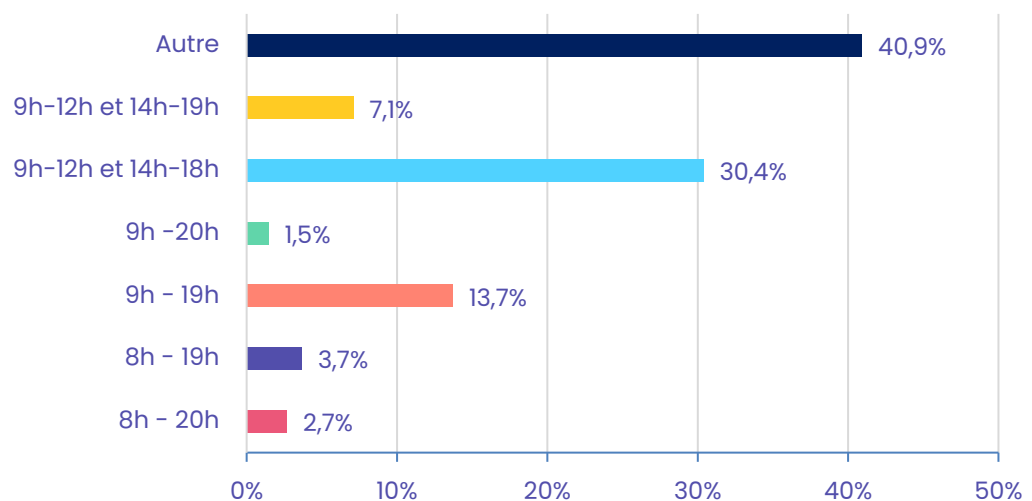
⇒ Les répondants ont majoritairement choisi l'option « Autre » en précisant qu'ils ne souhaitent pas que le stationnement devienne payant même après une durée de parcage gratuite.

Question n°11 – Selon vous, sur quelle plage horaire le stationnement devrait-il devenir payant ? (Après la durée de parcage identifiée):

408 répondants

9h - 19h
8h - 20h
9h -20h
8h - 19h
9h-12h et 14h-18h
9h-12h et 14h-19h

Selon vous, sur quelle plage horaire le stationnement devrait-il devenir payant ? _ (après la durée de parcage identifiée) _



⇒ Les répondants, ont choisi en grande majorité, la réponse « Autre », exprimant par ce biais leur opposition à mettre en place un stationnement payant. Une deuxième option se dégage également, qui est le créneau 9h – 12h et 14h – 18h qui recueillent également un nombre significatif de réponse.

Question n°12 Souhaitez-vous nous faire part d'une remarque concernant le stationnement ?

Expression libre - Résumé des remarques concernant le stationnement

Satisfait du stationnement actuel

- Pas de soucis à Bois-Guillaume
- Laissez-le comme il est

Opposition au stationnement payant

- Je ne souhaite pas payer pour stationner

Verbalisation & incivilités

- Plus de contrôle
- Je pense qu'il faut déjà sanctionner les stationnements abusifs ... il faut des contrôles réguliers
- Stationnements anarchiques au moment de la coupure déjeunatoire
- Il n'y a aucune sanction pour les véhicules mal stationnés. C'est pourtant bien plus efficace que tout le reste

Aménagement et problématiques de stationnement

- L'emplacement des véhicules pourrait être mieux délimité dans certains espaces.
- Peut-être manque-t-il de parkings relais pour les personnes utilisant les transports en commun
- Il faudrait permettre aussi aux vélos de se garer plus nombreux et plus proches des commerces de la ville...
- Le nombre de places doit être réduit, payant et contrôlé. La voiture doit être contrainte à hauteur des désagréments qu'elle cause. L'espace ainsi récupéré peut être renature ou consacré aux modes vertueux marche vélo transports en commun

Autre

- Le stationnement pourrait plutôt servir à réduire la vitesse des véhicules et permettre le stationnement proche du domicile : ce qui réduirait le risque d'accident corporel liés à la vitesse (ex-rue des Canadiens)
- Sur le principe, zone bleue et paiement peuvent être mis en place mais ces dispositifs devaient être adaptés au contexte
- Peut-être proposer une carte de stationnement pour les riverains
- Appliquer un stationnement payant pour les personnes n'habitant pas à Bois Guillaume. Que cela reste gratuit pour les Bois Guillaumais.

CONCLUSION

Il ressort de cette enquête sur la circulation et le stationnement de la ville de Bois-Guillaume que c'est un sujet très mobilisateur et au regard d'une part du nombre de réponses qu'à recueilli, cette enquête mais également au regard du taux de remplissage qui s'élève à 83,4% pour un questionnaire dont la durée de remplissage est supérieure à 10 minutes.

Sur la question de la vitesse de circulation, un consensus semble se dégager sur le fait que le passage de certaines rues à 30km/h permettrait d'apaiser la circulation et de réduire la dangerosité de certaines rues. Pour autant, il est important de souligner que la généralisation des 30 km/h sur l'ensemble de la ville ne serait pas forcément accueillie positivement et que cette mesure, si elle devait être mise en place, doit être réfléchi au regard de différents facteurs tels que sa configuration ou la cohabitation avec les autres usagers (piétons, vélos bus...). De nombreux sujets sont remontés dans les commentaires libres particulièrement sur l'aménagement de la voirie où, à de nombreux endroits de la ville, il a été fait mention d'une dangerosité particulière au regard de la configuration de la rue.

Concernant le stationnement, il est appréciable de constater qu'individuellement, le stationnement résidentiel est perçu par les répondants de l'enquête comme un point très positif de la ville de Bois-Guillaume. En contrepartie, une inquiétude s'est fait ressentir de la part des répondants sur la disparition de celui-ci. Un sujet qui a également occupé beaucoup de commentaires libres, concerne les incivilités de stationnement des véhicules sur des zones qui ne sont pas prévues à cet effet.

On retrouve également des avis très partagés sur l'appréciation du stationnement de manière générale, beaucoup diront qu'il n'y a pas de problème, quand un nombre significatif répondra tout autrement. L'accueil des zones bleues ou du stationnement payant est à ce stade vécu comme une contrainte complémentaire, particulièrement si celui-ci est mis en place sur des zones de stationnement résidentiel. Il est toutefois remonté également de la part des répondants, que la réglementation du stationnement pourrait avoir des bénéfices dans des zones tendues comme les abords de la Mairie et des commerces, le Centre-Ville et près de la clinique du Cèdres pour lesquelles des zones bleues sont davantage souhaitées.

En conclusion, une approche fine et méthodique est préconisée par les répondants afin de prendre en compte les contraintes de chaque rue et de proposer une approche plus personnalisée de la réglementation de la vitesse et du stationnement.